

La borne frontière canado-américaine

Le tout commence le 3 septembre 1783 avec la ratification du Traité de Versailles. Un imbroglio politique survient entre la nouvelle république des États-Unis d'Amérique et l'Amérique du Nord Britannique (Angleterre) à propos du tracé de la frontière. Dès le lendemain du Traité, les querelles et les tractations politiques reprennent et deviennent incessantes entre les deux nations.

Cette borne symbolise l'abdication de l'empire britannique, d'un vaste territoire au profit des Américains et ce, en échange de la péninsule de Niagara dans le Haut-Canada loyaliste. C'est aussi la borne frontière la plus au nord des États-Unis à l'exception de l'Alaska.

La frontière actuelle entre le Canada et les États-Unis représente plus de 200 ans de traités et de négociations. Or, dans la région du Transcontinental, la frontière est inhérente à son histoire et à son développement.



Pour en savoir plus sur la route des Frontières et ses multiples attraits et activités, visitez notre site Internet : www.routedesfrontieres.com

Renseignements :

Bureau d'accueil touristique Tourisme Témiscouata :
Pohénégamook : 418 859-2222 1 877 253-8364, poste 101



Québec



TAC TIC design - Photo de la couverture : Alain Tardif Maître photographe

Le Parc de la Frontière

Circuit patrimonial et piétonnier



Situé au cœur de Pohénégamook et de la route des Frontières au Bas-Saint-Laurent, le Parc de la Frontière vous offre un circuit patrimonial et piétonnier. Au pied du magnifique lac Pohénégamook, replongez-vous dans l'histoire reliée à la frontière canado-américaine.



Le Parc de la Frontière

Circuit patrimonial et piétonnier

Localisé au pied du lac Pohénégamook, ce circuit patrimonial et piétonnier d'un kilomètre vous offre des aires de repos et une vue panoramique exceptionnelle sur le lac.

À travers différents panneaux d'interprétation, découvrez l'histoire et le patrimoine reliés à la frontière, au chemin de fer, à la contrebande et à la mystérieuse bête du lac, Ponik.

Artiste concepteur de la sculpture de Ponik : François Maltais



- Circuit
- Borne frontalière
- Borne d'information
- Pont international
- Service frontalier du Canada
- Sculpture
- Fresque
- Aire de repos
- Carte de la ville
- Croix
- Église
- Panneau explicatif de la sculpture
- Panneau d'interprétation
- Panorama
- Stationnement
- Table à pique-nique
- Téléphone public
- Toilette publique

Le pont international

Ce petit pont a bien des secrets pour les amoureux, les contrebandiers de cigarettes, de boisson, les pêcheurs et même les touristes... Construit au début du siècle vers 1906, le pont original alors plus large, relie le canton Pohénégamook à celui d'Estcourt. Ce que ses constructeurs ignorent, c'est qu'ils construisent un pont frontalier entre le Canada et les États-Unis (les bornes officielles ne sont pas encore implantées à ce moment).

À l'époque, cette structure historique permet aux citoyens du village Blier d'aller à différents points de services. Aucune servitude ne dessert directement ces derniers. On y circule surtout à cheval, en auto et aussi à pied. En 1932, le trafic routier est détourné tel qu'actuellement, grâce à la construction du grand pont. Notre petit pont international doit être démolé mais les citoyens vivant le long de la frontière demandent, d'un commun accord, la permission de réduire sa taille et de le rendre piétonnier seulement. Cette permission est accordée à la condition que son entretien soit privé.

En 2008, la crue printanière emporte le pont international. Sa restauration débute aussitôt permettant ainsi à l'histoire du petit pont de se poursuivre...

